

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00465

Numéro SIREN : 812 603 272

Nom ou dénomination : A.G.S.D. PUBLICITE

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 3801

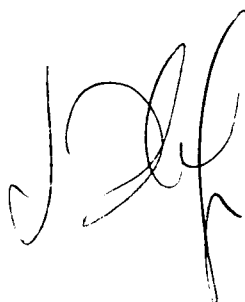
SAS A.G.S.D. PUBLICITE

34 route de Trélon
59740 SOLRE LE CHATEAU

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pour Copie Certifiée Conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Duf', is written over a large, faint, light-gray watermark of the same signature.

COGEP 

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	16

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etats de synthèse

COGEP 

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 495	1 495		
Fonds commercial	229 210		229 210	229 210
Autres immobilisations incorporelles	1 067		1 067	1 067
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	114 157	44 557	69 600	53 955
Autres immobilisations corporelles	68 949	29 726	39 223	43 786
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	62 812		62 812	38 302
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 699		11 699	11 699
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	489 390	75 777	413 613	378 020
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	20 114		20 114	35 102
Créances				
Clients et comptes rattachés	438 081	16 562	421 518	392 846
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	416		416	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 930		13 930	8 067
Autres créances				2 693
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	80 264		80 264	80 210
Disponibilités	265 419		265 419	216 014
Charges constatées d'avance	37 143		37 143	40 825
TOTAL ACTIF CIRCULANT	855 366	16 562	838 804	775 756
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 344 756	92 340	1 252 417	1 153 776

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	410 000	410 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 642	5 429
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	78 202	48 153
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	90 703	84 262
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	588 548	547 844
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	17 004	
Découverts et concours bancaires	286	261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 290	261
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	101	101
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 543	62 328
Personnel	70 382	72 926
Organismes sociaux	31 862	30 435
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 341	2 723
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	99 508	76 701
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	56 639	54 696
Dettes fiscales et sociales	269 731	237 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 504	7 876
Produits constatés d'avance	283 700	297 886
TOTAL DETTES	663 869	605 932
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 252 417	1 153 776

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

COGEP 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.G.S.D. PUBLICITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 252 417 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 90 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	229 210			229 210
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 562			2 562
Immobilisations incorporelles	231 772			231 772
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 228	34 929		114 157
- Installations générales, agencements aménagements divers	540			540
- Matériel de transport	53 107	104	238	52 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 926	8 510		15 436
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 802	43 543	238	183 106
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	38 302	24 510		62 812
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 699			11 699
Immobilisations financières	50 002	24 510		74 512
ACTIF IMMOBILISE	421 576	68 053	238	489 390

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		43 543	24 510	68 053
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		43 543	24 510	68 053
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		238		238
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		238		238

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	229 210
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	229 210

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 495			1 495
Immobilisations incorporelles	1 495			1 495
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 273	19 283		44 557
- Installations générales, agencements aménagements divers	330	30		360
- Matériel de transport	13 494	9 470	73	22 891
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 963	3 512		6 475
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	42 061	32 295	73	74 282
ACTIF IMMOBILISE	43 556	32 295	73	75 777

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 501 269 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 699		11 699
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	438 081	438 081	
Autres	14 346	14 346	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 143	37 143	
Total	501 269	489 570	11 699
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur obligations, bo	264
Total	264

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 410 000,00 euros décomposé en 41 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 663 869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	286	286		
- à plus de 1 an à l'origine	17 004	7 802	9 202	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 543	87 543		
Dettes fiscales et sociales	269 731	269 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 605	5 605		
Produits constatés d'avance	283 700	283 700		
Total	663 869	654 667	9 202	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 447			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 443			
(**) Dont envers les associés	101			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parvenu	7 273
Intérêts courus à payer	286
Etat - autres charges à payer	3 491
Clients - rrr à accorder	1 034
Charges à payer	3 668
Total	15 752

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 143		
Total	37 143		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	283 700		
Total	283 700		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.

A.G.S.D. PUBLICITE
Société par actions simplifiée
au capital de 410.000 euros
Siège social : 34, route de Trélon , 59740 SOLRE-LE-CHATEAU
812 603 272 RCS VALENCIENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 90.703,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	90.703,46 euros
A la réserve légale pour	4.535,17 euros
A titre de dividendes pour	60.000,00 euros
Soit 1,46 euros par action	

Le solde, soit 26.168,29 euros, en totalité au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

➤ Exercice clos le 31 décembre 2016 :

15.000,00 euros, soit 0,37 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15.000,00 euros

➤ Exercice clos le 31 décembre 2017 :

40.000,00 euros, soit 0,98 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40.000,00 euros

➤ Exercice clos le 31 décembre 2018 :

50.000,00 euros, soit 1,22 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50.000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du Lundi 29 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Laëtitia DEPREZ
Présidente

